

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

CAPL DE CADRE C DU 9 NOVEMBRE 2010

1) Affectation des agents dans les SIP de Libourne, Mérignac, créés au 1 décembre 2010.

Résidence	NOM	Affectation actuelle	Affectation au 01/12/2010
Mérignac	CAZABIEILLE- ANGLADE Nicole LAPORTE Caroline CERCELLIER Pascal PICARD Michelle	Trésorerie de Mérignac	SIP Mérignac
Libourne	BODON Christine GOULARD Sophie	Trésorerie de Libourne-Fronsac-Vayres	SIP de Libourne

Vote pour à l'unanimité.

2) Mouvement sur Postes spécifiques du 1 juillet 2011

La direction se propose de demander le classement de trois postes : Rauzan, 1 B ou 1 C, Castillon la Bataille : 1 B et 1 C, Saint Savin de Blaye 1 B ou 1 C.

Vote : Pour : Administration, CGT, CFDT
Abstention : FO

Explication de notre vote : Pour FO, le classement en poste spécifique est une atteinte aux mouvements normaux de mutation. Pour autant, il y a un indéniable problème pour fournir les postes ruraux, ce qui nous conduit à ne pas voter contre mais à nous abstenir.

3) Recours en notation :

400 cadres C ont été notés en 2010, 5 ont fait un recours en notation soit 1,25% de l'effectif.

314 mois étaient à répartir, 304 ont été utilisés, ce qui donne une réserve de 10 mois pour les recours.

Sur les 10 mois disponibles, nous avons obtenu pour 2 de nos collègues un relevé de la note à + 0.02.

Les trois autres recours portaient sur les commentaires et nous avons obtenu pour deux d'entre eux la révision de l'appréciation du notateur final.

4) questions diverses :

L'administration nous a informé de la liste des agents détachés à compter du 1 janvier 2011 auprès de la Direction régionale suite aux commissions administratives centrales des 6 et 7 octobre.

Ministère	Catégorie	Nom	affectation
Economie	B	LAUNOIS Hervé	CSP
Culture	B	BIRNAL Valérie	CSP
Culture	C	DJEBAILI Fella	CSP
Santé	C	FALCHIER Eric	SFACT
Culture	C	JOUSSERAND Christèle	CSP
Culture	C	SANMARTY Céline	CSP

Les élus FO : Laurent CASIMIR, Cyrille GOYETTE, François LABATTU

N'oubliez pas de signer vos feuilles de notation !

Nous vous rappelons que la signature de celle-ci ne vaut pas acceptation mais ouvre simplement le délai de deux mois pour formuler un recours devant la CAP compétente. Dans l'hypothèse où vous souhaitez effectuer un recours en notation, n'hésitez pas à nous contacter.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :
-----%

AFFECTATION : -----

déclare adhérer au Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Finances
Publiques (**F.O.-D.G.F.I.P.**)

Fait à ----- le -----

(signature)

☞ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : fo.033@dgfip.finances.gouv.fr - Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>
